

«Task force»

 Christian Tappenbeck
chancelier de l'Eglise



Distanciation, hygiène: l'«Aide aux paroisses» de Refbejus rassemble pour les paroisses toutes les règles applicables durant la pandémie.



Lorsque l'Office fédéral de la santé publique réédita en 2019 son manuel «Plan de pandémie», le grand public n'y accorda pratiquement aucune attention. Après le tournant du siècle, l'Europe avait certes connu le SARS, la grippe aviaire et la grippe porcine. Mais elle s'en était sortie à peu près indemne. C'est pourquoi l'annonce dans les médias, en automne 2019, de l'apparition d'un nouveau genre de coronavirus dans la mégapole chinoise de Wuhan, ne fit guère d'impression dans notre pays. Aussi, lorsque la chancellerie de l'Eglise, au début de 2020, se prépara à l'éventualité d'une pandémie sérieuse, certaines personnes trouvèrent que c'était un peu précipité. Mais l'état d'esprit changea brusquement le 28 février 2020, quand le Conseil fédéral décida les premières mesures visant à limiter la propagation du coronavirus.

Grâce à sa planification préventive, la chancellerie de l'Eglise a pu faire parvenir encore le jour même de premières informations aux paroisses. Et le 2 mars 2020, la première version de l'«Aide pour les paroisses» pouvait déjà être envoyée. Le document a ensuite encore été développé à une cadence rapide. L'«Aide» est délibérément conçue comme un ouvrage de référence destiné à proposer aux paroisses un soutien concret dans les champs thématiques les plus divers. A chaque nouvelle version, les changements ont été surlignés en jaune afin que l'on puisse facilement y trouver les évolutions les plus récentes. En outre, les nouveautés ont été chaque fois résumées dans un courriel d'accompagnement. Au fil des évolutions, l'ouvrage s'est rapidement étoffé jusqu'à atteindre une soixantaine de pages. Pour éviter qu'il ne devienne trop volumineux, la méthodologie

de l'«Aide» a été entièrement revue à fin octobre 2020. Depuis lors, sa structure d'ensemble est la suivante: le document commence par une description générale du contexte. Suit une confirmation de la posture fondamentale de l'Eglise sur l'amour et sur la maîtrise de soi, et l'énumération des différents organes d'information et de contact. Ensuite vient la partie centrale du document, avec la présentation des mesures imposées par l'Etat et de leurs diverses conséquences pour la pratique ecclésiale. L'ouvrage est complété par une annexe étendue et détaillée, comprenant notamment un aide-mémoire des mesures à prendre par les paroisses. Grâce à l'intervention de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, l'«Aide» et les modèles de plans de protection qui l'accompagnent ont également suscité de l'intérêt dans d'autres Eglises.



Un engagement axé sur la pratique

Le soutien aux paroisses pendant la pandémie de coronavirus ne s'est évidemment pas limité à l'édition d'un document. Parmi les autres mesures, il convient notamment de mentionner la plate-forme diaconale «Entraide à votre porte» des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, initiée par la pasteure Knieper-Meyer. Elle offre aux paroisses la possibilité de publier leurs données de contact et leurs prestations de soutien sur internet. Les personnes qui en ont besoin peuvent ainsi trouver rapidement et facilement une aide pour leurs achats dans leur village ou dans leur quartier. Une grande majorité des paroisses se sont associées à ce projet diaconal, ce qui est réjouissant. Un autre exemple d'engagement pratique de l'Union synodale est le coaching vidéo individuel, proposé gratuitement pour soutenir les autorités paroissiales confrontées à des discussions et situations difficiles dans leurs tâches de direction.

Il faut aussi mentionner les cultes vidéo accompagnés par le service de la communication et diffusés sur TeleBärn, qui ont rencontré un écho réjouissant. Ils ont trouvé par la suite un prolongement dans l'émission hebdomadaire «Nachgefasst – Dem Unfassbaren auf der Spur», des pasteurs Tobias Rentsch et Bernhard Jungen. Et surtout, les membres du Conseil synodal se sont

personnellement engagés avec des contributions régulières («Quelques mots en chemin») pour proposer un accompagnement théologique précieux en ces temps de crise difficiles.

Task force coronavirus

Ces travaux de grande ampleur ont été accompagnés structurellement par une task force. Conformément au mandat du Conseil synodal, celle-ci était chargée «d'observer soigneusement les diverses évolutions en lien avec le coronavirus, d'analyser les conséquences qui en résultent pour notre Eglise, et de proposer aux services compétents des mesures appropriées et de les mettre en œuvre avec ces derniers ou selon une décision particulière». Une attention particulière a été portée aux interactions entre acteurs internes de la Maison de l'Eglise (responsables du service Infrastructure, responsable du service informatique), et les services ayant des contacts externes (bureau de renseignements pour conseils de paroisse, service juridique), afin de permettre des processus d'apprentissage réciproque. Les responsables des secteurs les plus touchés (Paroisses et formation, Diaconie, et Théologie) ainsi que du service de la communication étaient également présents dans la task force. En plus de l'«Aide aux paroisses» et des autres travaux déjà mentionnés, l'organe a traité de différents autres thèmes, comme la

planification préventive de l'accompagnement spirituel dans une situation de surcharge, l'obtention d'une autorisation exceptionnelle pour les membres du corps pastoral dans l'éventualité de mesures de confinement prononcées par l'Etat, la mise en œuvre du télétravail à la Maison de l'Eglise, l'utilisation de programmes de visioconférences, ou encore les répercussions des mesures imposées par l'Etat dans le domaine des cours.

A cela se sont ajoutées des questions régulières liées à l'infrastructure ainsi qu'à la coordination avec des objectifs et des projets de l'Eglise évangélique réformée de Suisse. La task force, à laquelle a toujours participé l'ex-président du Conseil synodal Andreas Zeller, a siégé du 9 mars au 29 juin pour un total de près de 20 séances. Elle a finalement été suspendue avant les vacances d'été. Divers travaux ont été repris par le chancelier de l'Eglise, qui avait assuré l'animation de la task force; d'autres activités ont été transférées aux différents niveaux opérationnels. Au deuxième semestre, l'accent a été mis en particulier sur les enseignements à retenir des expériences avec le coronavirus. En cas de besoin, la présidente du Conseil synodal Judith Pörksen Roder peut réactiver immédiatement la task force. ■